some de la company de la compa

Une troupe de forceneris appréciant mal la conduite conscientieuse de Monsieur Ruel, l'aurait, nous assure t'on, fait brûler en affigie. Quelle barbarie de faire ainsi rôtir à la broche, un homme qui est si bon que......? Qui l'a vu se plaindre de l'injustice ? quelle mesure fut assez tyrannique pour exciter sa bile ? Tous les jours on le voit fuir l'occasion plutôt que de s'exposer. N'est-ce pas la le maximum de la bonté? Qu'a donc fait desi horrible le membre reformistade Bellechasse, cet enfant priviligié, cet idole du peuple? s'est-il écarté des principes de justice égale. Aurait il commis le crime de se refuser quelques innocentes récréations pour soutenir une santé si chère à ses concitoyens, au Canada, et à l'univers ? aurait-il manque aux « vœux bien entendus du peuple » Non monsieur, et c'est là ce qui fait son mérite et sa gloire. Un petit vote contre les amendemens municipaux,! et quelques autres semblables; de petites absences de quelques jours dans des cas urgents; voilà tout son crime et pour ces bagatelles on jette un homme dans les flammes! Vous qui traitez son auguste image avec tant de dûrete, songez donc que c'eut été ingratifude de la part de l'honorable membre d'en agir autrement, cette seule pensée a de quoi faire drémir le plus beau patriotisme.

in ie pius veau pariotisme. Il ya environ six mois on elevait Monsieur Ruel jusqu'aux astres ; aujourd'hui on le précipite, sinon dans l'enfer, du moins dans le feu. Pendant ses longs travaux et ses veilles laborieuses, un espoir le soutenait, un souvenir venuit ranimer ses forces abattues; c'était la reconnaissance de ses concitoyens, les applaudissemens dont il serait l'objet ; l'immortalité enfin qui l'attendait dans le lointain. Hélas! tout cela a disparucomme la fumée et Monsieur Ruel, à l'ins-

tar du chien romain, est au bout de la fourche.

J'ai l'honneur d'être &c. 💤 🖟

UN CONTEMPLATEUR DES VICISSITUDES HUMAINES.

LB FANTASOUE.

QUEBEC, 16 SEPTEMBRE, 1841.

-Ah! on croit que nous ne sommes que des imbéciles, eh! bien nous allons montrer que nous sommes au contraire encore plus sots que nous n'en avons l'air; voilà sans doute ce qu'auront dit les membres du parlement qui ont bâcle la loi si hétéroclite qui règle le cours des monnaies dans ce pays. plus baroque n'est entrée dans le cerveau des législateurs où s'en sourent pourdant de bien drôles, que celle qui a préside à la confection de la loi que nous arons actuellement et qui n'attend plus pour être en force que la griffe du cou-Terneur-général.